



Place de la Mairie

Le projet

La requalification de la Place de la Mairie intervient à la suite d'une réflexion plus large autour du nouveau bâtiment du Pôle Culturel et Social.

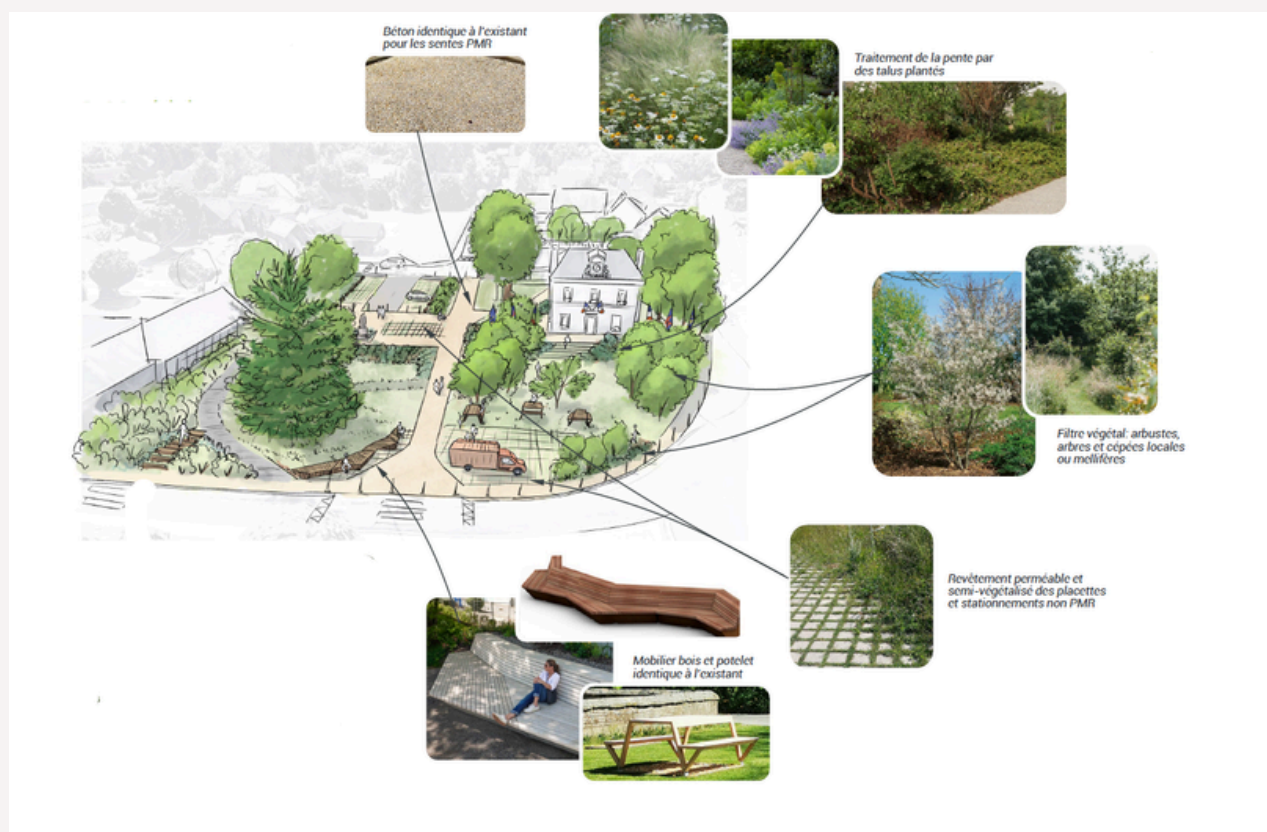
Initialement la place de la mairie pensée en 1950 formait une place linéaire qui longeait la route départementale. La création du rond-point a complètement déstructuré la logique et l'usage de cette place.

L'idée aujourd'hui c'est de **créer un usage nouveau et fonctionnel à cette place** :

- **Faciliter les mobilités douces** en créant une liaison douce vers le Fond du Pré mais également vers tous les services publics du Grand Clos
- **Eloigner le rond-point et ses nuisances des écoles** et du futur bâtiment via un filtre végétal
- **Respecter l'entrée mémorielle** en déplaçant le monument aux morts pour permettre des cérémonies éloignées des nuisances sonores et plus respectueuses
- **Désimperméabiliser et planter** pour gérer l'écoulement des eaux pluviales, donner une entrée de ville qualitative et un espace vert supplémentaire

- **Créer un espace de vie** où les usagers des foodtrucks pourront attendre ou se restaurer convenablement et où les promeneurs pourront faire une pause qualitative

Cette place renaturée et dédiée aux piétons permettra de faire contrepoids aux immeubles. Ils seront ainsi mieux intégrés à cette entrée de ville.



Extrait du dossier de Caen la Mer (réalisé par TECAM)

Attention : ce tableau n'est qu'à titre indicatif : le montant n'est pas définitif et les demandes de subvention sont en cours.

Dépenses	
Travaux (dont les réseaux d'eaux)	450 000
Eclairage public & déplacement du monument aux morts	45 000
TOTAL	495 000

Recettes	
Région (déjà attribuée)	88 000
Etat & Département (taux % en attente)	20% à 40%
Caen la Mer & Bénouville	Reste à charge
TOTAL	495 000

Le Calendrier

Début des travaux en 2025 pour une durée de 6 mois.

Des travaux seront réalisés sur les réseaux d'assainissement et de gestion des eaux pluviales. Ils vont durer deux mois. Interviendra ensuite l'aménagement de la place et la plantation des végétaux.

Mis à jour octobre 2024